

Feuille d'Avis du Valais

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATION

PARAISANT LE

LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - REDACTION : IMPRIMERIE GESSLER - SION
AVENUE DE LA GARE - TELEPHONE (027) 219 08
CHEQUES POSTAUX II C 1748

REGIE DES ANNONCES
PUBLICITAS S. A. - SION
AVENUE DE LA GARE
TELEPHONE 212 36
et ses agences en Suisse
et à l'étranger

PRIX DES ANNONCES
VALAIS 12 cts le mm.
SUISSE 13
RECLAMES 30
(Majoration : 20 % pour emplacement exigé)
Pas de réclames en première page
AVIS MORTUAIRES 25 cts le mm.
Tirage contrôlé par la Fédération romande
de publicité

ABONNEMENTS :	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE SANS BULLETIN OFFICIEL FR.	5.-	9.50	17.-
SUISSE AVEC BULLETIN OFFICIEL FR.	8.-	14.-	25.-
ETRANGER SANS B. O. FR.	9.-	16.50	30.-

LES ABONNEMENTS PARTANT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES A L'AVANCE ET CONTINUENT JUSQU'A REVOCATION ECRITE

Les affaires fédérales

Après une pause de quelques semaines, la question de la réforme des finances fédérales revient à l'ordre du jour. La raison en est le changement intervenu à la tête du Département des finances où M. Streuli, conseiller fédéral, a pris d'une manière effective la succession de M. Max Weber. La première tâche du nouveau conseiller fédéral est de mettre sur pied le régime transitoire devenu nécessaire après le rejet par le peuple du projet constitutionnel du 6 décembre dernier.

Il ne serait guère concevable que le nouveau régime qui devra entrer en vigueur au début de l'an prochain repose sur un arrêté fédéral urgent. Il devrait plutôt revêtir la forme d'une disposition légale régulière, c'est-à-dire celle d'un additif constitutionnel limité dans le temps, dont la durée devrait être de trois ans.

En ce qui concerne le contenu d'un semblable projet les opinions sont sensiblement divergentes. Les uns préconisent la prolongation sans aucun changement des dispositions actuellement en vigueur, ce qui ne manquerait pas de soulever de vives objections dans certains milieux. D'autres sont d'avis qu'il conviendrait de proroger l'ensemble du régime, à l'exception de l'impôt sur la fortune, qui devrait disparaître.

Une autre suggestion qui à notre avis pourrait être utilement retenue, propose d'incorporer d'ores et déjà définitivement dans la constitution les éléments incontestés du régime financier et, d'autre part, les éléments contestés, notamment l'impôt de défense nationale, qui revêtiraient la forme d'une disposition transitoire.

Un tel mode de faire présenterait, nous semble-t-il, des avantages. Il permettrait de mettre déjà sur pied les lois d'application des dispositions incontestées et dénouer progressivement le réseau extraordinairement complexe du problème financier. Il donnerait la possibilité d'élaguer selon un mode rationnel au lieu de vouloir soumettre en bloc, dans quelques années, l'ensemble de la question au verdict du peuple.

Dans un autre domaine, si l'on en croit une récente information émanant du département fédéral des postes et chemins de fer, ce dernier examine le texte d'un nouveau projet de révision de la loi sur les postes. Ce projet introduirait une augmentation de taxe pour les secteurs déficitaires de l'administration des PTT, soit :

les paquets et les chèques postaux. D'autre part, le projet préconiserait une réduction des taxes téléphoniques. Sympathique dans ses grandes lignes, on peut toutefois regretter qu'il ne prévoise rien, en fait de suppression de la franchise postale, question dont l'étude s'impose dans le cadre d'une semblable modification de la loi.

Enfin le Conseil fédéral a fait connaître, en réponse à deux petites questions, la position qu'il adopte à l'égard des deux initiatives pour la protection des sites et l'extension des droits populaires en matière de concessions hydrauliques. Il s'agit des initiatives Rheinau.

Contrairement aux demandes des adversaires de Rheinau, il s'est prononcé pour la stricte observation de la procédure prévue en matière d'examen des initiatives. Le Conseil fédéral publiera un message qui devra être tout d'abord traité par les commissions compétentes des Chambres et ensuite par le parlement. La votation populaire aura lieu immédiatement après, au cas où les Chambres admettraient la validité des deux initiatives.

Quant à la demande des adversaires du barrage, qui désiraient que les travaux de construction soient suspendus pendant la procédure, le Conseil fédéral relève que le dépôt d'une initiative constitutionnelle ne peut en aucun cas porter atteinte au droit en vigueur, ainsi qu'au droit des tiers découlant de ce dernier.

Ainsi, l'entreprise «Rheinau A.G.» est en droit d'exploiter la concession qui lui a été légalement attribuée et elle est dans l'obligation de poursuivre les travaux de construction. D'autre part, il est exact que la construction du barrage ne préjuge en rien des initiatives elles-mêmes.
H. v. L.

CAPTURE DE SPADA LE DERNIER BANDIT CORSE

Après deux ans de maquis, le bandit Spada est pris par les gendarmes alors qu'il se trouvait à Coggia près d'Ajaccio. Déserteur en 1918, Spada avait commencé sa tragique carrière en tuant deux gendarmes en 1922. Son dernier forfait avait été l'attaque d'un fourgon postal dans lequel se trouvaient trois gendarmes. Le procès de Spada devait durer plusieurs mois pour aboutir à une condamnation à mort. Le bandit fut guillotiné le 21 juin 1935 et déclara avant de mourir que si Dieu ne lui avait pas ordonné de se livrer, il aurait encore tué une centaine de personnes.

UN MARI CHANÇARD

Deux hommes déjeunaient ensemble et se contaient leurs petites affaires.
— A propos, dit l'un, un cambrioleur a pénétré chez moi à 3 heures du matin, juste avant mon retour à la maison.
— Est-ce possible ? A-t-il pris quelque chose ?
— Je crois bien, fit l'autre, avec un ricanement, le malheureux est à l'hôpital. Ma femme a cru que c'était moi qui rentrait.

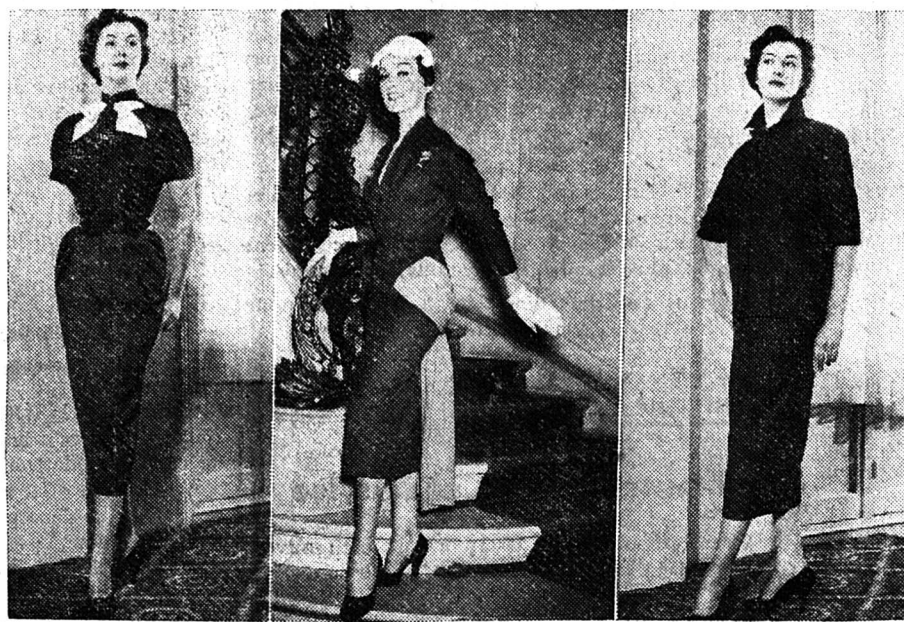
RECENSEMENT DE VOLCAN

La guerre dans le Pacifique a donné l'occasion de parler des îles Aléoutiennes. Mais elles ont d'autres raisons pour qu'on les tire de l'obscurité : elles détiennent le record, peu enviable pour ses habitants, de renfermer plus de volcans qu'aucune autre région du globe.

Il ne s'agit ici que des volcans en activité. Ils sont au nombre de 338 pour notre planète. Dans le nombre 205 sont situés dans les îles, 133 dans les continents.

Les îles Aléoutiennes contiennent 31 volcans en activité : le Japon 17 ; le Kamtchatka 22 ; l'Islande 19 ; le Chili 17 ; l'Afrique 17 également. Dans la seule République de l'Equateur, on en compte 14 et 10 dans le Nicaragua, tandis que le continent européen ne possède qu'un volcan en activité, le Vésuve.

Enfin, on connaît l'existence de 25 volcans sous-marins dans le Pacifique.



DE JOLIES ROBES DE PRINTEMPS

A gauche : Ravissante robe d'après-midi en satin marine, comme P. E. Ber nous la propose pour le printemps qui approche. Au milieu : De même en satin marine, mais d'une allure beaucoup plus extravagante est travaillée cette robe d'Alwyn-Camble, dont le « clou » consiste en une draperie en satin bleu et blanc rayé qui descend audessous de l'ourlet de la jupe. A droite : Ensemble jupe et veste, en soie grège bleu, modèle de R. P. Ber.

Aimable coutume de la saint Valentin

(De notre correspondant particulier)

C'est le 14 février, jour de la saint Valentin, que les oiseaux choisissent leur compagne de l'année, dit la croyance populaire.

C'est aussi ce jour-là que, dans plusieurs pays, en Angleterre surtout, les jeunes gens adressent aux jeunes filles de leur choix des déclarations audacieuses qui doivent rester anonymes car telle est la règle du jeu. Les jeunes filles auxquelles sont adressées ces brûlantes déclarations sont autorisées à les lire seules mais, généralement, les lettres sont communiquées à la famille, aux amis, chacun cherche alors à en deviner l'auteur et à pénétrer sa pensée souvent présentée sous une forme énigmatique. Parfois, on ne se contente pas d'une lettre enflammée et le « Valentin » prend la forme d'un bijou coûteux orné de figures allégoriques et de devises baroques ou gracieuses.

Les lettres cependant, bien qu'elles soient écrites sur de splendides feuilles de papier bordées de dentelles, ne sont pas toujours aussi aimables et tendres qu'elles devraient l'être ; bien souvent, un soupirant éconduit saisit cette occasion pour se venger d'une belle par des sarcasmes qui trahissent moins l'esprit que la rancune. D'autres « Valentins » également, au lieu de compliments délicats, contiennent en Angleterre des allusions ironiques, des propositions grotesques et des conseils blessants quand ils s'adressent à des jeunes filles... prolongées. On y trouve par exemple des conseils d'hygiène ou l'adresse d'un... dentiste ! Naturellement, ces missives insultantes sont soigneusement brûlées et, seuls, les connaissent l'envoyeur et le destinataire.

Quoi qu'il en soit, et malgré l'anonymat parfois assez transparent pour la principale intéressée, bien des liaisons sérieuses commencent le 14 février ; bien des oiseaux, ce jour-là

choisissent leur compagne grâce aux libertés qu'autorise la coutume.

Quelle est l'origine de cette fête ? On a beaucoup discuté à ce sujet, mais il semble bien qu'elle remonte aux Lupercales célébrées vers le milieu de février en l'honneur de Pan et de Junon Fébrua, car à l'occasion de ces fêtes, les jeunes Romains choisissaient leurs fiancées. Par la suite, le Christianisme, qui dut bon gré mal gré, conserver les fêtes populaires de l'ère païenne, fit subir à celle-ci quelques modifications et en fixa la célébration au 14 février.

Dans certains pays, cependant, en Lorraine par exemple, la fête des fiançailles n'est pas fixée au 14 février mais au dimanche de la Quadragésime, c'est-à-dire au premier dimanche de Carême dont la date varie (cette année il tombe le 7 mars).

Autrefois, le jeune Lorrain, qui était épris d'une belle, envoyait sous ses fenêtres deux groupes de gamins, l'un chargé de poser des questions, l'autre de formuler les réponses. Le premier chœur se mettait alors à crier à plein gosier :

- Je donne Mademoiselle X...
- A qui ? vociférait le deuxième chœur.
- A Monsieur Z.
- L'aura-t-il ?

Mais poser la question n'était pas toujours la résoudre et le jeune amoureux devait bien souvent attendre patiemment pendant quinze jours. Il envoyait alors un présent à sa Valentine. Si, le dimanche suivant, le présent lui était renvoyé, il n'avait plus rien à espérer, mais si la jeune personne, en retour, lui envoyait un spécimen de ses talents culinaires, le jeune homme était admis à faire sa cour et, l'oiseau ayant trouvé sa compagne, le mariage avait généralement lieu le jour de la Trinité.
J. A. Roux

LE MYSTERE DE L'IMPASSE RONSIN

Dans la nuit du 30 au 31 mai 1908 le peintre connu Adolphe Steinheil et sa belle-mère avaient été assassinés dans le quartier de Vaugirard, à Paris. Seule des habitants de la maison, la femme du peintre avait, déclarait-elle, été épargnée par trois hommes barbus qui, après avoir étranglé son mari et étouffé sa mère, Mme Japy, l'avaient bâillonnée et ligotée sur son lit avant de s'enfuir en emportant tous les bijoux.

Mme Marguerite Steinheil fut soupçon-

née, car elle donna des versions aussi différentes que fantaisistes. Elle fut arrêtée le 26 novembre 1908, mais le 14 novembre 1909, elle était acquittée, après un procès qui dura onze audiences.

31 MAI 1906

ATTENTAT ANARCHISTE AU MARIAGE D'ALPHONSE XII

On célébrait à Madrid le mariage du jeune roi d'Espagne Alphonse XIII avec la princesse Ena de Battenberg, petite-fille de la reine Victoria d'Angleterre.

Ramuz au Festival d'Edimbourg

Edimbourg — L'Athènes du Nord — organise chaque année un festival artistique dont la renommée a maintenant dépassé de très loin les frontières de l'Ecosse et de la Grande Bretagne.

Cette année, le festival se déroulera du 22 août au 11 septembre et l'opéra de Olyndebourne y donnera plusieurs représentations de « L'Histoire du Soldat » de Stravinsky. L'orchestre sera dirigé par le Dr H. Schmidt-Isserstadt et deux étoiles anglaises de la danse, Robert Helpmann et Moira Shearer interpréteront respectivement le rôle du diable et de la princesse. Mlle Ritty Black a été chargée d'établir une version anglaise du texte de C.F. Ramuz.

Le programme musical a été particulièrement soigné. Quatre orchestres ont été engagés : 2 anglais, l'orchestre Hallé, fondé voici 96 ans, et que dirige sir John Berbiroli, et l'orchestre Philharmonie créé depuis la guerre et qui a été l'orchestre de Toscanini lors des visites du grand maître italien en Angleterre. De l'étranger viendront le Staterediofonien de Copenhague qui sera tour à tour dirigé par Erik Tuxen, Thomas Jensen et Paul Kletzki. Quant au quatuor ensemble, ce sera le Hamburg Radio Symphony Orchestre que dirigera son chef habituel, Hans Schmidt-Isserstedt.

DES POMMES SUISSES DANS CHAQUE HOTEL



Les hôtes de nombreux hôtels suisses chercheront en vain sur leur note la pomme qu'on leur a servi chaque soir. Pour augmenter la consommation des pommes suisses, la Centrale Suisse des fruits vient de prendre une heureuse initiative en mettant des pommes à la disposition de chaque hôtel. Nul doute que cette idée sera justement appréciée, d'autant que la pomme est gratuite.

Après que la bénédiction nuptiale eut été donnée en la chapelle de San Geromino, l'anarchiste Mateo Moreal, qui guettait le cortège, avait lancé du haut d'un balcon une bombe qui tomba sur les chevaux attelés au carrosse royal. Il y eut vingt-six morts et une centaine de blessés. Mais les deux époux n'avaient pas été atteints. Seule la reine avait eu sa robe blanche et son voile de mariée couverts de sang.

AMOUR ET TOQUADE

On demandait un jour à Noël Coward, auteur de pièces et films à succès, comme on sait :

- Quelle différence y a-t-il entre une toquade et un amour ?
- Une toquade, dit-il, c'est le sentiment qu'éprouve une femme à l'égard d'un chapeau dont elle a envie. Un amour, c'est le sentiment qu'éprouve un homme à l'égard du chapeau qu'il possède.

A LA MEMOIRE DES 7.000 RUSSES TOMBES A BERLIN



Vers la fin de la dernière guerre mondiale les troupes russes pénétrèrent en Allemagne et occupèrent Berlin. Dans la bataille pour la capitale allemande, les Russes perdirent 7.000 hommes. En leur mémoire, les Soviétiques viennent d'ériger un mémorial gigantesque, dans lequel ils ont déposé les dépouilles mortelles des leurs. Une statue énorme couronne le monument. Elle représente un soldat russe protégeant un petit enfant et qui tient dans sa main libre une épée.



● HOCKEY SUR GLACE

Montana joue samedi

Nos champions romands disputeront la demi-finale suisse, face à Petit Huningue, à Lausanne, samedi soir.
Que tous les sportifs qui le peuvent fassent le déplacement pour encourager nos représentants.

CHAMPIONNAT LIGUE A

Arosa-Davos 9-7

Hier soir, les champions suisses ont encore consolidé leur position de leader au classement de la ligue nationale A en battant Davos par 9 à 7 (4-1, 2-5, 3-1). On remarquera qu'Arosa a fait un départ fulgurant au premier tiers-temps, mais les gens de Davos ont opéré durant la deuxième période un redressement magnifique. Les équipes se trouvaient à égalité ! Au troisième tiers-temps, Arosa a finalement réussi à s'imposer, non sans peine.

Classement

A l'issue de cette rencontre, le classement s'établit comme suit :

- 1. Arosa, 12 matches et 22 points; 2. Young-Sprinters, 12 et 18; 3. Grasshoppers et CP Zurich, 12 et 13; 4. Berne, 12 et 10; 5. Davos, 11 et 8; 7. Ambri-Piotta, 12 et 8; 8. Lausanne, 11 et 2.

Ce soir, les Lausannois jouent contre Berne à Monchoisi. Même un match nul leur enlèverait toute chance de rejoindre Davos ou Ambri... L'importance de cette rencontre est donc capitale.

TOUR FINAL LIGUE B

Bâle-Chaux-de-Fonds 7-6

En déplacement à Bâle pour le tour final entre les champions des trois groupes de ligue nationale B, Chaux-de-Fonds a perdu de justesse contre Bâle par 7 à 6. Toutes les chances des Neuchâtelois ne sont pas épuisées, mais il semble bien que Saint-Moritz soit le plus fort, ayant déjà battu une fois Bâle et une fois Chaux-de-Fonds. Sauf accident, les Grisons remporteraient probablement le titre national de ligue B et joueraient leur promotion en ligue A contre le dernier du classement qui sera vraisemblablement Lausanne.

● SKI

La coupe de Saxon

Samedi et dimanche prochains, les skieurs valaisans se retrouveront sur les pentes de La Luy pour y disputer la traditionnelle coupe de Saxon. Les as ne seront pas au départ mais de nombreux jeunes, impatientes de prouver leurs qualités y participeront. Nous aurons néanmoins Milo Fellay et Michel Carron qui se sont déjà fait un nom parmi l'élite des skieurs de chez nous. Le registre des inscriptions n'est pas encore clos, mais une nombreuse participation est d'ores et déjà assurée.
Nous aurons le fond le samedi après-midi, la descente et le slalom le dimanche.
Deux challenges récompenseront le combiné II, l'un pour les seniors et l'autre pour les juniors. Le combiné III sera également doté de challenges. Quant à la Coupe de Saxon, elle deviendra propriété pour une année, de l'équipe la mieux classée.

Un service de cars et le téléski fonctionneront pour permettre aux entraînements et aux épreuves de se dérouler dans les meilleures conditions, la neige tombée cette semaine ayant rendu les pistes excellentes. C.

● ESCRIME

Les championnats suisses à Lausanne

Les championnats suisses d'escrime par équipes auront lieu dimanche à Lausanne. Le club d'escrime de Sion y déléguera une équipe, composée des internationaux Michel Evéquoz, Spahr et C.-A. Ribordy.

Après les brillants résultats obtenus individuellement par Evéquoz et Spahr aux championnats suisses individuels où ils se sont classés respectivement 4e et 5e, les plus grands espoirs nous sont permis.

Nous nous rendrons dimanche à Lausanne pour voir à l'œuvre nos sympathiques escrimeurs.

● ATHLETISME

Brillante victoire sédunoise

Le grand espoir S. de Quay a fort bien ouvert la saison 1954. En effet, dimanche il a remporté à Genève d'indiscutable façon, le VIe cross international c'estus devant l'élite des crossmen suisses.

C'est là une fort belle victoire, qui laisse prévoir une magnifique saison. P. A.

● FOOTBALL

Le programme de dimanche

La Coupe Valaisanne occupera nos fottballeurs dimanche prochain, ceci pour autant que la neige permette aux matches de se disputer.

Les deux matches prévus pour dimanche dernier n'ont pas pu se jouer et Leytron se qualifie grâce au forfait de St-Maurice. St-Léonard avait un terrain en mauvais état et le tirage au sort a désigné St-Léonard comme gagnant de ce match face à Fully.

L'affiche de dimanche, quarts de finale de notre épreuve cantonale, verra l'entrée en lice de nos quatre témoins selon le programme suivant : Monthey - Leytron; Sion - St-Léonard; Sierre - Martigny II; Martigny - Viège.

Le match le plus serré se déroulera à Sion car un derby promet toujours de belles émotions. Les dernières finales risquent toutefois de retrouver nos seules équipes de première ligue. C.

Organisateurs sportifs

Annoncez-nous suffisamment à l'avance vos manifestations. Si vous désirez nous envoyer un compte rendu, faites-le sitôt la manifestation terminée !

La vie religieuse

Livre français inscrit au catalogue de l'index

La Congrégation du Saint Office a inscrit au catalogue des livres prohibés par les lois de l'index, l'ouvrage de Jacqueline Martin : « Plénitude : témoignage d'une femme sur l'amour ».

La condamnation de ce livre est un avertissement contre une certaine littérature passionnelle qui, malheureusement trouve des défenseurs jusque dans les milieux catholiques.

D'ailleurs, « L'Osservatore Romano » du 7 février, publie un article commentant le décret du Saint Office. Après avoir souligné la diffusion croissante de la littérature sexuelle, le journal du Vatican écrit : « Le problème, non seulement de la littérature sexuelle en général, mais de certaines doctrines fausses, ou pour le moins dangereuses, qui se propagent jusque dans les milieux catholiques, a été mis en évidence comme étant d'une urgence tragique par le Pape Pie XII dans un discours des plus importants adressés à l'Association des pères de famille de France, le 18 novembre 1951. Il devient vraiment pénible de devoir souligner l'insistance avec laquelle des auteurs, qui veulent apparaître comme des fils de l'Eglise et se déclarent fidèles à la doctrine catholique, se montrent eux aussi sourds aux enseignements des Papes et font preuve d'une telle négligence de la condamnation de ces méthodes ».

La presse romaine et les prêtres-ouvriers de France

A propos de la lettre adressée aux journaux par 73 prêtres-ouvriers français, « Il Quotidiano » de Rome écrit : « Cette lettre est le dernier épisode, jusqu'à présent, d'une affaire pénible qui mérite d'être connue au moins dans ses grandes lignes, afin d'en tirer des enseignements opportuns. »

Après avoir fait l'historique du mouvement jusqu'aux dernières dispositions du Saint-Père et à la déclaration de l'épiscopat français qui a exhorté les groupes de prêtres-ouvriers à la discipline traditionnelle, le journal romain conclut : « Jusqu'à 73 prêtres-ouvriers, on doit s'attendre à la lettre des 73 prêtres-ouvriers n'annonce point de résolutions définitives et que des pensées plus méditées éclaireront certains phénomènes sentimentalement polémiques. C'est, en cette heure, le souhait ardent des chrétiens, fils d'un seul Dieu et tous frères ».

Timbres commémoratifs

DU 25e ANNIVERSAIRE DES ACCORDS DE LATRAN

L'Etat de la cité du Vatican émettra, à l'occasion du 11 février 1954, date du 25e anniversaire de la signature en 1929 des Accords du Latran, une série de timbres pour commémorer cet événement historique. La série comprend deux timbres d'une valeur respective de 25 lire et 60 lire. Le sujet, œuvre du professeur Pizzi, est identique pour les deux valeurs ; il reproduit le plan de la cité du Vatican avec à gauche l'effigie du Pape Pie XI.

Le président Coty et son curé

Au nombre des visites reçues récemment par le président Coty en note celle de son curé, M. le chanoine Raffin, de l'église de la Madeleine, de Paris.

Des journalistes français publient qu'ils ont surpris très agréablement, l'un de ces dimanches derniers, le président Coty et Mme Coty accompagnés de deux de leurs petites filles et leurs fiancés à la messe de l'une des grandes paroisses de Paris. La famille présidentielle était très simplement dans l'église mêlée à la foule des fidèles.

SOYEZ BON ENVERS LES OISEAUX !
DONNEZ-LEUR A MANGER.

Le temps au Val d'Hérens

Il a neigé toute la journée de mardi, et tard dans la soirée. A Evolène, la couche de neige fraîche a atteint 30 centimètres. Donc à 1400 m. d'altitude l'épaisseur n'a pas été plus importante qu'à Sion. Cette chute est la plus forte tombée chez nous depuis le début de l'hiver.

Mercredi matin, après des semaines très froides, la température s'est fortement radoucie. A 13 heures, sous abri, le thermomètre indiquait plus 3 degrés.

Portes de garages

A vendre ou à échanger contre vitrines de portes grandeur : 2 portes pliantes, système Bianchetti, Versoix, état de neuf, larg. 2 m. 60 hauteur 2 m. 35. S'adres. à Charly Bruchez, meubles, Saxon.



On cherche

jeune fille

pour aider au ménage et garder 2 petits enfants. Cuisine moderne. Vie de famille. Congés réglementés. Faire offres av. prétentions de salaire à Mme A. Pellauer, La Brasserie, à Yverdon (Vd).

A vendre

tracteur

10 CV, Diesel, moteur révisé Fr. 4.300.—; petit tracteur neuf, 8 vitesses et suspension avant Fr. 5.800.— Facilité de paiement. S'adr. sous chiffre P 2338 S à Publicitas Sion ou tél. 2 13 08.

A remettre à Montana Remont Valais une bonne

boucherie

d'ancienne renommée, chiffre d'affaire important. Bas prix. A remettre pour cause de santé. S'adr. à Publicitas Sion sous chiffre P 2296 S.

Hôtel de la Planta - Sion

Samedi 13 février 1954, dès 20 h. 45

SOIREE FAMILIERE DE LA CHORALE SEDUNOISE

avec le bienveillant concours de
Mlle Edmée Défago
cantatrice de l'Opéra Royal de Liège
et de
Mme Moreillon
professeur au Conservatoire cantonal

BAL : orchestre « The Seduny's »

— Parti ! gémit-il; parti sans payer !
Mais aussitôt il fit réflexion qu'il eût dû entendre ouvrir la porte charretière, et courut à l'écurie où la vue du cheval et du harnais changea instantanément son désespoir commercial en jubilation.
Roland l'avait suivi pas à pas. Il se rendit compte des pensées de Bembo. Evidemment ce dernier l'avait entendu et avait fui à pied.
— Courons, il est à nous !
— Inutile. Bembo est à pied. Son itinéraire de Venise à Firenzuola m'indique aussi sûrement que s'il me l'avait expliqué le but de sa course. Bembo va à Rome. Il ne peut aller nulle autre part. Voici ce qu'il va faire. Il va, à pied, traverser la montagne, puis gagner Florence, et, par Sierra, la campagne romaine. Nous le retrouverons donc, soit à Florence, soit à Sierra, soit à Rome.
— Pourquoi ne pas le saisir dès cette nuit ? fit le colosse, dont la voix tremblait légèrement.
— Parce que je réfléchis qu'il vaut mieux ne l'atteindre qu'à Rome.
« Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que Bembo n'est pas parti seul de Venise. Je veux voir...
Ils passèrent donc la nuit dans l'auberge de Firenzuola, et franchirent l'Apennin le lendemain; ils passèrent ensuite par Florence et Sierra. Puis ils tournèrent le lac de Bracciano et parvinrent enfin à « l'Auberge de la Fourche » le soir du onzième jour de leur voyage.
A la Fourche, Roland sut que Bembo ne les précéderait que d'un quart d'heure.
Le soir même, à neuf heures, ils entraient à Rome...
— Maître, dit Scalabrino, lorsqu'ils furent installés dans une chambre de modeste auberge, savez-vous que ce Bembo est un rare escarpant.

MICHEL ZÉVACO
LES AMANTS DE VENISE

Roland interrogea des yeux le rude compagnon qui parlait ainsi, avec d'étranges sonorités dans sa voix.
— Savez-vous, reprit Scalabrino, qu'il a vraiment mérité quelque effroyable châtement comme on dit qu'en a imaginés pour les damnés un poète qu'on appelle Dante ?
Roland sourit. Cette fois il comprenait où son compagnon voulait en venir. Il se croisa les bras, s'adossa à un pan de muraille, pencha sa belle tête pensive sur sa poitrine et parut écouter avec une profonde attention.
Seulement, il murmura d'une voix sourde qui eût fait frissonner Scalabrino s'il eût entendu :
— Dante lui-même eût reculé d'horreur devant le supplice que j'imagine, moi ! O Dante, divin créateur, laisse-moi pour cette fois t'égaliser et te surpasser.
Scalabrino argentait la chambre à pas saccadés. Parfois un sanglot convulsif et sa figure, et, à d'autres moments, il rugissait. Et sa voix prenait des inflexions terribles.
— Savez-vous, reprit-il en serrant ses poings énormes, tandis que ses yeux s'injectaient de sang, savez-vous que cet homme fut l'inspirateur du crime qui rendit votre père aveugle et fou ?
Roland se tut.

— Savez-vous qu'après s'être fait le bourreau de votre père, il infligea à votre mère la mort la plus affreuse, la mort par la misère et la faim, et que, las de la torture, il acheva de l'assassiner en inventant votre mort ?
Scalabrino, machinalement, avait pris un flambeau de bronze sur la cheminée, et, inconsciemment, ses mains puissantes pétrissaient le bronze, le flambeau devenait lingot.
— Savez-vous que, par lui, vous avez souffert, pleuré, sangloté au fond des puits tout ce qu'un homme peut souffrir, pleurer et sangloter ?
Il ne regardait pas Roland. Il parlait pour parler. Il étouffait et écumait. Roland paraissait ne pas entendre.
— Savez-vous qu'il s'est emparé de ma fille, reprit Scalabrino, savez-vous qu'il l'a pourchassée comme le tigre pourchasse une gazelle, et que cette enfant, cette pure et noble enfant dont un seul regard eût désarmé le bourreau, cette enfant, ma fille maîtresse, ma fille, mon sang, ma vie !
Le colosse s'assit sur un fauteuil saisit sa tête à pleines mains et sanglota.
Roland alla à lui, et lui mit la main sur l'épaule. Scalabrino redressa la tête.
— Achève, dit froidement Roland.
— Je voulais vous dire ceci : que cet homme, as-

sassin de votre père, assassin de votre mère, assassin de ma fille, je l'ai condamné, moi ! Et que cette nuit même, les deux mains que voilà...
— Non ! dit Roland.
— Non ! dit Scalabrino avec une sorte de révolte. Que voulez-vous dire ?
— Que l'homme dont tu parles ne doit pas mourir purement et simplement; et qu'il faut pour le raffinement de cette âme monstrueuse un supplice raffiné.
— Et ce supplice ? haleta Scalabrino.
Roland eut un nouveau sourire livide. Cette fois Scalabrino le vit. Et ce sourire lui fit dresser les cheveux sur la tête.
Il retomba pantelant sur son fauteuil.
Roland lui dit alors :
— Attends-moi ici. Une heure, deux heures peut-être. A mon retour, que je trouve un carrosse de voyage, prêt à partir, un solide carrosse, tu m'entends avec deux bons chevaux.
Scalabrino fit signe qu'il obéirait, et Roland, s'étant enveloppé dans son manteau, sortit de l'auberge.
XVII
« DIGNA TANTO NOMINE »
Roland, une fois dehors, marcha droit devant lui, comme au hasard. Il connaissait l'homme pour y avoir séjourné un mois lors de l'embuscade dont il avait été chargé par le Conseil des Dix.
Qu'il y avait longtemps de cela !
Il semblait à Roland que toute une éternité le séparait de l'heureux temps où il avait fait ce voyage, prodiguant l'or et les folies de sa jeunesse ardente, assistant à une fête donnée au palais Imperia. Il n'y avait guère que neuf années écoulées.
C'était là, dans cette fête, que la célèbre courtisane l'avait vu !
(à suivre)

Les confidences d'un Valaisan légionnaire

Un roman noir sous un képi blanc

Une propagande très habile envoûte chaque année des jeunes suisses qui vont souffrir et mourir à la Légion étrangère.

Ayant commis quelque bêtise qu'une société trop conformiste et trop rigide considère comme infamantes ou épris d'horizons plus vastes, le jeune garçon qui a subi la réprobation violente des siens, voire l'exclusion du toit paternel se trouve placé, tout d'un coup, dans une situation tragique : celle d'un solitaire plongé dans le néant et bientôt dans le plus sombre désespoir.

Réprouvé, livré à lui-même, assez fier malgré tout, soudainement conscient de son état, il ne veut pas admettre sa défaite. Croyant avoir perdu toute espérance de salut, il pense que la Légion étrangère va lui permettre de manger à sa faim, de se loger et de vivre.

Pour comprendre ça, disait un légionnaire, il faudrait être passé par où nous sommes tous passés. Avoir eu peur, ou faim, ou les deux. S'être trouvé un jour sur le pavé, tout seul, traqué, ne sachant plus où aller, et dégoûté de tout, et de soi-même plus que de tout le reste. Et acculé à tout — au suicide, ou à quelque chose de pire — avec au cœur la rage de se sentir innocent, bien que malheureusement coupable, et l'envie de piquer une tête n'importe où, pour couler si l'on ne vaut vraiment rien, ou pour ressortir ailleurs, si l'on a encore quelque chose dans le ventre. Avoir été au bout — au bout de tout — et trouver cette porte... celle de la Légion, c'est quelque chose que l'on ne peut pas comprendre. La Légion ne s'explique pas, il faut la vivre !

Proie des rabatteurs

Dans les mêmes trames, un jeune Suisse, perdu dans une ville frontrière ou réfugié dans une ville française, est vite repéré par des rabatteurs de la Légion, dans les cafés ou les bars.

- Alors, l'ami, on a du vague à l'âme ?
- Un peu.
- T'es pas du pays, hein ?
- Non.
- Tu boulonnes dans l'quartier ?
- Euh ! C'est-à-dire que...
- Ah ! Je vois ça. Tu permets qu'on bavarde un brin.

C'est comme ça que se font « harponner » les futurs légionnaires. Deux ou trois heures plus tard le Suisse, persuadé d'avoir rencontré un « sauveur », le suit incontinent au plus proche bureau de recrutement.

- Etranger ?
 - Oui.
 - Bon ! Signez !
- Le jeune homme a plus de dix-huit ans. Ça suffit. On ne lui demande pas qui il est ni d'où il vient. L'anonymat existe bel et bien. « L'homme qui entre à la Légion disparaît du monde, comme le religieux qui entre à la Trappe ».

Trop tard pour renoncer

La Légion vous absorbe sans compliments. Peu importe que le Suisse n'ait pas atteint sa majorité. Un pacte secret est conclu avec la Légion.

Un ou deux jours plus tard, le jeune Helvète arrive à Marseille où sont conduits les futurs légionnaires, venus de tous les bureaux de recrutement de France. Ils se retrouvent enfermés au Bas-Fort-Saint-Nicolas eux qui croyaient avoir choisi la liberté. C'est le temps du « noviciat » qui commence avant le départ pour Sidi-Bel-Abbès.

Le jour de la traversée arrive enfin. Sur le bateau l'homme réfléchit. Il prend conscience des erreurs qu'il a commis, et ne tarde pas à se rendre compte que son engagement pour cinq ans est la pire de toutes. La panique le gagne. Mais c'est trop tard pour revenir en arrière. La Légion a marqué son empreinte. Elle tient son homme.

A Sidi-Bel-Abbès, l'instruction commence.

Légionnaire

— C'est dur. La discipline est stricte. Tu entres là-dedans pékin, tu es sors légionnaire. Et en un temps record, car la « machine » tourne à plein régime. Exercices, corvées, visites, contre-visites, tests psychotechniques. Pas le temps de souffler ni de comprendre. On est si bien happé, malaxé, mâté, étiré et trituré en tous sens qu'on ne sait plus où on est. Tu es assoupli. Tout ton problème, c'est d'exécuter à la seconde l'ordre qu'on te donne, de t'aligner sur le voisin et de ne jamais rouspéter quoi qu'il arrive. On appelle ça « tuer le vieux homme ».

Un Valaisan nous parle

Le vrai visage de la Légion nous est décrit par un Valaisan qui a rédigé la confession suivante après avoir vécu 9 mois sur le front d'Indochine avec la Légion étrangère :

9 mois sur le front d'Indochine avec la Légion étrangère

Après 7 semaines d'instruction très dure à Sidi-Bel-Abbès, c'est l'attente durant un mois du bateau qui doit nous emmener en E.-O. Nous embarquons pour Saïgon. Voyage sans histoire à part un peu de mal de mer. Les distractions étaient rares à bord et nous tuions le temps en jouant aux cartes et au pocker. L'ennui nous gagnait et cette inactivité nous pesait. Un matin, vers 4 heures, alors que nous longions encore les côtes méditerranéennes, deux légionnaires en mal de liberté se jetèrent à la mer. Ce n'est que plus tard que nous nous aperçûmes de leur fuite. Dès ce jour, nous dûmes monter une garde le long des bastingages.

Notre ître escale fut Port-Saïd, malheureusement nous ne pûmes débarquer. Puis ce fut Djibouti où 24 h. à terre nous remontèrent le moral. Le voyage se poursuivit sur Singapour et Cap St-Jacques. Là nous attendîmes 6 heures durant, la venue de la marine de guerre et les armes qui devaient nous protéger jusqu'à Saïgon. Nous fûmes accueillis par une fanfare militaire et on nous distribua quelques friandises et des cigarettes.

Le voyage avait duré 32 jours. Tout de suite on nous chargea sur des camions qui nous conduisirent au C.P.L.E. (comp. passage légion étr.). En arrivant, nous touchâmes notre solde et nous pûmes sortir en ville jusqu'à une heure du matin. Les jours qui suivirent se passèrent en formalités, incorporations, etc. en vue de notre montée au front.

Après avoir touché le principal du matériel et de l'armement de notre nouvelle formation, nous installâmes notre base arrière à 8 heures de la ville. Nous dûmes subir une instruction supplémentaire pour nous habituer à toutes ces nouvelles armes et engins blindés, puis nous fûmes prêts pour les opérations de guerre. Il s'agissait surtout d'interventions rapides et multiples pour renforcer l'infanterie ou ouvrir des routes, protéger des convois entre Hanoï et Haïphong et sur les bords du Fleuve Rouge : car la guerre d'Indochine n'est pas une guerre à l'euro-péenne, mais une guerre d'embuscades et de coups de mains.

Le climat torride et humide et la boue où nous nous enfonçons carrément jusqu'au cou occasionnaient de nombreuses pannes à nos amphibies. C'était un travail harassant qui nécessitait souvent des heures sous un soleil de plomb, pour changer les chenilles ou ramener sur un sol plus stable les véhicules embourbés.

A cela, s'ajoutaient les attaques brusquées, escarmouches continuelles des Viet-Minh. Nous étions fourbus.

Le temps passait et sans nous en rendre compte nous arrivâmes au 24 décembre. Pour beaucoup c'é-

tait le premier Noël loin du pays et de la famille. Il régnait au sein de la formation une atmosphère inexplicable faite à la fois de gaieté et de tristesse. Ce fut extraordinaire de voir, à minuit, tous ces hommes plus ou moins blasés, de toutes nationalités, de toutes religions, ou au passé souvent assez trouble, réunis à la messe célébrée en plein air par un officier aumônier. Office dédié aux légionnaires tombés au champ d'honneur.

Soudain, au matin du 25 décembre un ordre arriva, on réclamait de toute urgence une poignée de volontaires pour renforcer un bataillon d'infanterie très éprouvé par de récents combats. C'est avec beaucoup de joie que nos camarades nous accueillirent. Dès mon arrivée dans cette nouvelle position, je fus affecté comme cadre à un détachement de partisans anamites. Ces hommes possédant une grande connaissance du terrain étaient d'une grande habileté dans le maniement des armes. Mais ils avaient peu d'initiative, c'est pour cette raison que quelques légionnaires servaient de cadre à ces partisans.

Nous étions arrivés dans l'après-midi et le même soir déjà nous fûmes attaqués, les coups de feu claquaient de toutes parts dans la nuit et l'artillerie dut intervenir pour nous protéger. Dans les moments de répit où les Viet se retiraient à couvert, nous profitions de fortifier notre position (champs de mines, barbelés, etc.). Nous effectuions aussi des patrouilles pour épurer les alentours. Chaque nuit — ou presque — des Viet essayaient de s'emparer de nos lignes. De ce fait, nous dormions très peu.

Ces attaques violentes et brusquées réussirent maintes fois à déloger, pour une nuit, quelques positions amies. La journée, nous les récupérions grâce à l'aviation qui causait de lourdes pertes aux rebelles. Nous étions toujours maîtres du terrain, mais les croix blanches du petit cimetière augmentaient chaque jour.

Des combats affreux ont lieu allant jusqu'au corps à corps. Les hommes sont fatigués, le paquetage et les munitions pèsent aux épaules, et ils enfoncent dans le terrain marécageux. C'était un enfer. De toutes parts, des détonations, la fumée âcre des bombes qui nous aveugle et le bruit de l'aviation se mêlaient en un décor épouvantable.

Nous pansons rapidement les blessés et nous les faisons traverser le fleuve. Le temps presse, le tir des Viet est concentré sur nous.

Malgré l'aide efficace de notre aviation, les rebelles foncent fanatiquement sur nous, drapeau en tête. Nos communications radiophoniques étaient coupées, les postes détériorés. Les projectiles sifflent sans arrêt et les obus tombent comme de la grêle. Des blessés appellent à l'aide. Le Viet, léger et très supérieur en nombre, nous poursuit sans relâche. Le feu ennemi ayant détruit quelques bacs, une partie de notre unité rallie à la nage l'autre berge du fleuve.

L'artillerie ennemie nous accompagne sans répit et nous devons quitter la route pour la brousse. Beaucoup sont touchés par des éclats et ceux qui l'ont encore abandonnent leur paquetage pour porter les blessés. L'eau manque, la soif nous étouffe, la marche nous épuise. Moi-même, j'essayais de me désaltérer avec un flacon d'eau de Cologne qui se trouvait au fond de ma cartouchière. Vers minuit, nous rejoignons notre unité. Après nous être désaltérés et restaurés, nous pensons nous reposer jusqu'au matin. Je venais d'enlever mes chaussures de brousse dont la semelle était arrachée, pour penser les cloques qui me couvraient les pieds lorsque l'ordre arriva de reprendre la marche.

Après 4 km. de marche, nous dûmes occuper une nouvelle position en bordure de notre route. Il semblait que nous n'en n'arriverions jamais au bout car nous nous trainions plus que nous marchions. Le restant de la nuit fut un supplice, car nous n'avions plus de moustiquaires et les bestioles nous charcutaient. Les hommes tombaient et s'endormaient d'un seul coup. Je pris volontairement la garde pour la protection de mon groupe. Mes yeux se fermaient malgré moi et le sommeil me terrassait. Pour me stimuler et résister coûte que coûte à cet engourdissement, je dégoupillai une grenade offensive et les doigts crispés sur la cuiller, je la gardai dans la main. Si j'avais flanché, la grenade sautait et réveillait mes camarades. Après deux heures, je fus relevé et m'endormis aussitôt. Cette nuit-là fut très calme pour nous, mais d'autres unités subirent plusieurs assauts. Le lendemain, à la pointe du jour, les convois en replis défilaient sous mes yeux, les positions

en arrière de nous sautaient les unes après les autres et nous nous trouvions à nouveau en protection arrière.

De python rocheux en python rocheux, nous poursuivions notre repli. Après une marche harassante, nous embarquons sur des camions. Nous étions heureux pensant que c'était la fin de ces marches et que le parcours se ferait dès lors sur ces véhicules. Grande erreur ! Après 10 km., les camions stoppent et l'ordre est donné de descendre. Immédiatement nous comprenons ce qu'on nous demande car, de tous côtés, les balles et les obus éclatent. Sans cette rapide intervention, le Viet Minh serait parvenu à couper à nouveau la route et à isoler encore une fois le reste des troupes en retraite. Les troupes du Viet-Minh furent repoussées jusqu'à l'entrée de la brousse. L'aviation intervint rapidement pour nous secourir et faire cesser ce feu d'enfer. Nous étions épuisés et il nous fallait tout de même rester là pour surveiller l'ennemi pendant que nos convois et nos tanks passaient sans arrêt devant nous, s'en allant vers des lieux plus sûrs. Beaucoup de soldats s'endormaient sans s'en rendre compte et le moral baissait.

C'est seulement vers minuit que nous pûmes quitter ces lieux hostiles et lugubres. Seulement, en traînant les pieds, nous marchâmes jusqu'au matin. Au petit jour, nous débouchâmes sur la plaine et les rizières. Les convois de camions nous amenaient dans un petit village, où nous pûmes enfin boire à notre soif et nous reposer en sécurité. On nous distribua à nouveau du paquetage car, pour mon compte, je n'avais plus qu'un short et une paire de chaussures détériorées. Puis enfin, après vérification de l'armement et de l'effectif, nous pûmes entrer à notre stationnement.

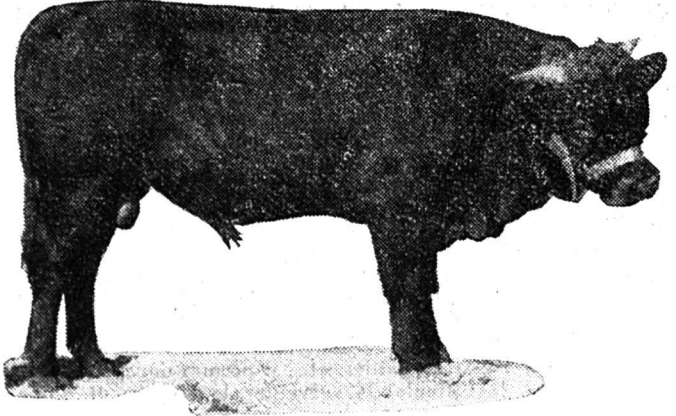
Puis, nous repartîmes. Nous devions prendre part à une nouvelle opération. A l'entrée d'un village, un feu inouï d'armes automatiques nous accueillit. Soudain, nos premiers rangs furent fauchés. Notre compagnie était trop faible pour s'emparer seule de ce village. Nous nous sommes alors repliés lentement en emmenant nos blessés et protégés par une compagnie lourde qui se trouvait sur notre droite. L'aviation fut demandée, elle ne vint pas. Le feu continuait à une distance de 200 m. Nos batteries d'artillerie commencèrent leurs tirs sur le village où tout voltigeait. Pagodes, tombeaux, huttes de briques et de bambou sont à terre et s'écroulent dans un fracas effroyable. L'ordre est donné de prendre ce village d'assaut coûte que coûte. Face au village, notre unité lance son 2e assaut en poussant des cris inhumains. Notre élan fut vite stoppé par le déclenchement d'un feu d'enfer à bout portant. Mortiers de tous calibres et F.M. prennent à partie les lignes de tête, nous causant de grosses pertes. Les blessés hurlent de toutes parts. C'est affreux ! Mais nous ne pouvons pas encore leur porter secours, il faut à tout prix avancer. Nous avançons comme des automates sans nous rendre compte que les projectiles nous sifflent de tous côtés aux oreilles. La victoire nous tente, trop de camarades sont déjà tombés. Le village est à 20 mètres. Déjà des corps à corps sont engagés. L'enceinte est dure à forcer car le Viet est fatigué et se défend avec rage. Nous cherchons à réduire au silence une mitrailleuse qui est bien placée et nous cause de gros dégâts. Vu le manque de munitions, c'est à la baïonnette et au poignard que nous décidons de nous en emparer. Un bond nous amène à 10 mètres devant la mitrailleuse, les 2 partisans sont fauchés. Je me couche et rapidement (plus qu'il ne faut pour l'écrire), j'examine le plan à suivre pour couvrir les 10 mètres qui restent. Je bondis, un choc brûlant à la poitrine m'arrête pile, le sang me gicle à la figure et m'aveugle et je m'écroule. Instinctivement je m'aplatis contre un minuscule pli du terrain pendant que la rafale passe au-dessus de moi. C'est alors, surtout que je sens mes forces s'en aller, que je regarde ma plaie déchiquetée d'où s'échappe tout mon sang, mes veines sont sectionnées. Je réussis à l'aide de mon mouchoir à faire un pansement. J'essaie de me replier en rampant. J'ai trop perdu de sang et, trop faible, je ne peux y parvenir. Pour me protéger des éclats, je m'embarque, la tête seule émergeant, et j'aperçois ce ciel lumineux sous lequel il ferait bon vivre. En un instant, le film de ma vie passe devant mes yeux. Les obus continuent à tomber et je sens que je vis mes derniers instants. J'ai pensé alors que c'est moche de mourir ainsi, à mon âge. Je n'ai pas encore 20 ans.

Pendant ce temps, le reste de la formation a réussi à pénétrer dans le village et de cruels corps à corps s'engagent devant moi. Les Viet lâchent prise, les légionnaires acculent l'ennemi dans ces derniers retranchements, leurs pertes sont énormes. La nuit tombe, le Viet contre-attaque. Le cap. commande le repli de ses compagnies en ramenant les blessés. C'est alors que mon camarade surgit du village et m'emporte à 200 mètres à l'arrière. Immédiatement le reste de notre unité se met en position défensive près d'un autre village. On me transporte dans une petite enceinte entourée de huttes indigènes. Le spectacle est horrifiant. Nos blessés gémissent sur le sol. Plusieurs meurent durant cette nuit tragique. Au matin, les Viet abandonnent la lutte et nos troupes font de nombreux prisonniers et occupent quantité d'armes. On me transporte sur un brancard jusqu'aux camions sanitaires qui, à travers les rizières desséchées nous emmènent à l'antenne chirurgicale. Là, nous recevons les premiers soins sous forme de piqûres calmantes ou anti-tétaniques et on nous refait nos pansements. Les plus gravement atteints partent les premiers avec les ambulances. Ce n'est que vers 17 h. que mon tour arrive de gagner l'hôpital, où l'on m'opéra.

Gravement blessé, je pus enfin quitter la Légion étrangère pour regagner la Suisse.

Une dure étape de ma vie se terminait. Je ne comprends pas encore comment j'ai pu quitter un si beau pays que le mien et je souhaite à tous les jeunes qui rêvent d'aventures de ne pas aller les chercher de la même façon que moi. Certes, j'ai vécu des tas de choses intéressantes, mais tout cela se paie trop cher. Les souffrances morales et physiques sont plus nombreuses que les joies.

DE NOURRITURE. DONNEZ-LEUR A MANGER ! AVEC LA NEIGE LES OISEAUX SONT PRIVÉS



Vizon 250 Châteauneuf 2.11.52
Premier prix
85 pts - Concours 20-22.10.53
élevé au LACTUSA

LACTUSA

pour veaux et porcelets

Euseigne
Dimanche 14 février 1954

Concours régional

DESCENTE - SLALOM

S'inscrire jusqu'au dimanche matin à 10 h.
auprès du secrétaire du ski-club.

THEATRE DE SION
Jeudi 18 février 1954 à 20 h. 30

TERESA et LUISILLO

Location : Tronchet, tél. 2 15 50 — Prix des places : Fr. 8.—, 6.—, 4.— ; Amis de l'Art et J.M. actifs, sur présentation de la carte 6.—, 4.— ; étudiants 2.—

A vendre à Sierre (Valais), situation unique

chalet

de 4 chambres, cuisine, hall, salle de bains, garage, confort, avec environ 1800 m2 de vignes et jardins attenants. Ecrire sous chiffre P 1131 S à Publicitas, Sion.

A vendre dans ville de Suisse romande

immeuble avec café

Etablissement réputé par ses spécialités valaisannes, bon rendement. Nécessaire pour traiter Fr. 30.000.—. Entrée immédiate ou à convenir. S'adres. par écrit sous chiffre P 2341 S à Publicitas Sion.

Maculature

A vendre toutes quantités. Imprimerie Gessler, Sion.

Pour
Fr. 1.50

Filet de maquereau
A L'HUILE D'OLIVE

DÉCAILLET SION

CHRONIQUE SUISSE

La catastrophe des avalanches de 1951

PUBLICATION DU RAPPORT ET DES COMPTE RELATIFS A L'ACTION DE SECOURS

Le comité intercantonal de coordination, qui avait été constitué à l'époque et chargé par le Conseil fédéral de l'utilisation des fonds recueillis lors de la collecte en faveur des sinistrés — plus de 14 millions de francs — vient de publier le compte-rendu de son activité. Ce rapport, paraissant peu après les nouvelles catastrophes causées par les avalanches dans plusieurs régions de nos montagnes, présente de ce fait un intérêt tout particulier. Ceci, d'autant plus qu'il reste un solde de plus de 2 millions de francs de la précédente collecte; cet argent, auquel viendra s'ajouter, si nécessaire, une partie du produit de la collecte actuellement en cours, permettra donc d'apporter une aide indispensable aux personnes touchées par le récent désastre.

En parcourant d'abord la partie illustrée du rapport, on revit les terribles journées de janvier et de février 1951; les noms de Zerne, de Zuoz, de Vals, d'Andermatt, d'Airolo, de Frasco se rappellent douloureusement à notre souvenir. Dans la mesure du possible, les images de la reconstruction — bâtiments reconstruits, ouvrages de défense contre les avalanches — ont été placées à côté des vues de la destruction.

Le texte du rapport donne des renseignements détaillés sur le déroulement de la collecte, dont l'organisation avait été confiée par le Conseil fédéral à la Croix-Rouge suisse. Le rapport fournit ensuite des indications sur la détermination des dommages; des tableaux permettent de se rendre compte de leur importance et de leur structure. Le chapitre principal a pour objet l'activité du comité de coordination, qui devait établir et appliquer les principes relatifs à la détermination des dommages et à la répartition des dons. Ce comité, présidé par le conseiller d'Etat Arno Theus, des Grisons, s'est occupé de 4 500 cas de dommages. Le rapport relève la complexité des nombreux problèmes à résoudre et montre aussi avec quel soin et quel sens de l'équité le travail a été fait: pour le bien des sinistrés et selon la volonté des donateurs. Le conseiller fédéral Etter, dans la préface, tient à remercier tous ceux qui, dans quelque fonction que ce soit, ont contribué à la réalisation de cette action de secours.

En ce qui concerne les prestations aux sinistrés, elles atteignent, le 30 juin 1953, un montant de Fr. 11,105,510.—. Les dégâts matériels se sont élevés à 17,5 millions de francs, 12 millions n'étant pas couverts. Le 30 juin 1953, la collecte avait rapporté, intérêts compris, la somme de Fr. 14,399,462; il reste maintenant, après déduction des frais (collectes, détermination des dommages et expertises) se montant à Fr. 81,000.—, et des versements effectués depuis le 30 juin 1953 un solde de 2,7 millions de francs en chiffre rond. Cette somme doit permettre de régler les cas encore pendants de la catastrophe de 1951 (par exemple exécution des ouvrages de défense prévus); mais elle est surtout destinée à couvrir les dommages causés par de nouvelles avalanches, comme celles qui viennent de se produire. Les comptes ont été vérifiés par le contrôle fédéral des comptes, toute l'action de secours étant d'ailleurs placée sous le contrôle des autorités fédérales. Le Comité intercantonal de coordination sera dissous le 30 juin 1954 et remplacé par une fondation chargée de l'utilisation des fonds encore disponibles; les membres de cette fondation seront désignés par le Conseil fédéral.

Le rapport en question, qui a aussi paru en allemand et en italien peut être acheté au secrétariat général de la Croix-Rouge suisse, à Berne, ou dans les librairies, au prix de Fr. 4.— l'exemplaire. Il a été rédigé par une commission composée de MM. Arno Theus (Coire), Hans Haug (Berne), Werner Sutter (Berne) et Hans Rudolf Schmid (Zurich). La présentation du livre ayant sur la couverture une vue aérienne impressionnante de l'avalanche d'Airolo, est due à Otto Schmid, graphiste (Zurich).

La liberté d'établissement

En vertu de l'article 5 des dispositions transitoires de la Constitution fédérale, les personnes qui exercent une profession libérale et ont obtenu un certificat de capacité d'un canton, ont le droit de pratiquer cette profession sur tout le territoire de la Confédération. Invoquant cette disposition, un avocat établi dans le canton du Valais a demandé au Tribunal cantonal vaudois l'autorisation générale de pratiquer le barreau dans le canton de Vaud. Le Tribunal ne lui accorda qu'à la condition qu'il ouvre une étude en territoire vaudois et y exerce effectivement sa profession. N'étant pas satisfait de cette décision, l'avocat a formé alors un recours de droit public auprès du Tribunal fédéral en se plaignant d'une violation de la liberté d'établissement. Il a eu gain de cause par 4 voix contre 3.

POURQUOI PAS
LA RENOMMEE...
comme d'habitude. C'est un produit efficace.

CANTON  DU VALAIS

Au CAS, section Monte-Rosa
il y a 80 ans...

En 1874, la réunion annuelle du Club alpin suisse a eu lieu à Sion les 22, 23 et 24 août. Plus de trois cents clubistes ont pris part à cette onzième assemblée suisse. Le 23 août, les délégués se réunissaient à l'hôtel de Ville et le soir a eu lieu une soirée familière sur le plateau de Valère. Le 23 août, après une seconde séance des délégués et après le banquet, les clubistes sont montés aux Mayens de Sion où a eu lieu à 20 h. la remise au CAS d'un bloc erratique.

Tous les délégués sont logés dans les Mayens de Sion et sous les tentes militaires. Le lundi matin 24 août la crête de Thyon a eu la visite des clubistes. Après le banquet aux Mayens de Sion, une partie est allée au Mont-Fort, une autre caravane vers la Rosa-Blanche, mais cette dernière est revenue bredouille. On a appris que M. le professeur O. Wolf a « fait » le Cervin le 17 juillet, il était le premier membre de la section de Sion qui soit monté sur le Cervin. On a appris encore autre chose, que nous conte « L'Echo des Alpes » de 1874, page 140: « A 10 minutes de la ville de Sion se trouve une colline présentant sur son flanc nord une excavation curieuse, nommée « Pot-du-Géant » et provenant de l'époque glaciaire. L'Etat et la municipalité ont décidé l'achat de ce témoin des temps antéhistorique et ils en ont fait don à la section Monte-Rosa du club alpin suisse. Celle-ci, pour exprimer sa reconnaissance aux donateurs, a organisé une petite fête d'inauguration qui a eu lieu le 28 mai et qui a été honorée de la présence du Conseil d'Etat, de la municipalité de Sion et d'une société de musique. Après les discours officiels, une soirée animée a eu lieu sur la colline où se trouve ce phénomène. La section est chargée de la conservation du « Pot-du-Géant ».

Cette excavation existe-t-elle encore ?

E. Scheurer, section Montreux CAS

CHRONIQUE ETRANGERE

Au Parlement de Bonn

Le Parlement de Bonn (République fédérale allemande) compte 509 membres dont le 8,9 % est constitué par des femmes, au nombre de 45. Il en comptait 38 dans la précédente législature. Le parti Adenauer compte 19 députés, le parti socialiste, 21, les démocrates libres, trois, et l'Association des réfugiés (d'Allemagne orientale), deux. La cité de Berlin a élu cinq femmes.

La nouvelle Constitution de l'Allemagne fédérale consacre l'égalité des sexes, l'égalité des droits pour les femmes et pour les hommes. Le Parlement doit en conséquence réviser le droit civil, le droit matrimonial; en attendant la loi nouvelle, c'est le juge qui décide selon l'esprit de la Constitution.

Cela irrite certains députés qui s'efforcent de retarder le plus possible la réforme. De sorte que les députées au Parlement auront à lutter pour faire triompher l'égalité des sexes dans le mariage, dans la famille. Parmi ces députées, se trouve une féministe chevronnée, Mme Marie Lüders, âgée de 75 ans, docteur en médecine honoris causa de l'université de Berlin, démocrate libre, qui jouit d'une grande autorité. S.F.

Quand le hasard fait bien les choses...

Il arrive que le hasard fasse bien mal les choses. Ainsi l'on signalait récemment qu'à Paris, le typographe Désiré, ayant gagné le gros lot de 25 millions de la Loterie nationale, devint subitement fou-furieux. Il a tout fracassé autour de lui et il a fallu l'interner. Six gardiens de la paix eurent peine à le maîtriser. Singulière réaction, avouons-le, en face d'un événement particulièrement heureux.

Le hasard fait certainement mieux les choses chez nous et on le félicite spécialement de sa clairvoyance lors du dernier tirage de la Loterie romande à Vétroz. En effet, on apprend que le gros lot de 120.000 francs a été gagné par un billet entier à Leysin, billet acheté par un malade et sa famille, fixés depuis quelque temps déjà dans la station où ils attendaient, à défaut de la fortune, une guérison bienvenue. Il s'agit au surplus d'une famille à ressources modestes et qui fut particulièrement éprouvée. On imagine quelle joie est subitement venue s'installer dans ce foyer où le moral est remonté d'un coup!

Conte de fée réel, justifié par un événement tout ce qu'il y a de plus authentique. La Chance, une fois de plus, a bien travaillé puisqu'elle a réparti le surplus des lots importants ou moyens dans l'ensemble du pays romand.

 Bijouterie
Horlogerie
Optique

Réparations soignées
CYMA et MARVIN



Chronique locale

La vie sédunoise

Retraite virile

« Vir » est un mot latin qui veut dire homme. Tandis que le mot homme vient étymologiquement du mot homullus ou hommenlus qui ne renferme nullement l'idée de virilité, de courage et de fermeté; le mot « vir » comprend ces qualités.

Les hommes qui viennent de faire leur retraite à Bon Accueil ne sont vraiment pas des hommenclui mais des vrais « viri », des caractères. Rien d'efféminé en eux; première preuve: aucun d'eux ne s'est assis durant la messe, tous à genou tout le long de la messe. Deuxième preuve: ils se sont conformés à la consigne affichée dans les corridors: *Chaque retraitant doit rester dans sa chambre. Silence dans les chambres. Silence dans les corridors. Silence partout, pour que Dieu puisse parler! Il faut que ce soit une retraite magnifique et efficace.*

On a eu à Bon Accueil des militaires haut gradés; j'ignore s'il y en a présentement, mais celui qui a donné la consigne sus-nommée n'est-il pas un colonel pour former ses soldats à la lutte contre satan et ses suppôts! contre l'amoralité et l'immoralité! contre l'indifférence et l'impunité! Et combien bravement cette consigne a été observée!

Ils ne furent point les premiers à se donner ce bon exemple. L'an dernier les « intellectuels » firent parfaitement honneur à leur culture; mais leur nombre ayant été moins grand, le silence fut plus facile. Quoi qu'il en soit, les hommes de l'A.C. qui viennent de faire leur retraite à Bon Accueil ont eu le plaisir de s'entendre dire: « Je ne sais pas si vous êtes contents de votre Prédicateur, mais je puis vous dire sans vous flatter, je suis content de vous ».

S'ils ne s'étaient trouvés dans le Saint Lieu, ils auraient répondu à l'unisson: ... et nous sommes contents de vous! Z.

Sion dans le brouillard

Après les grosses chutes de neige de mardi, le thermomètre a marqué une hausse dont l'effet radical fut de voir la pluie tomber mercredi après-midi. Les rues sont devenues de vrais borborygmes et les bords de pieds sont de circonstance. Ce matin, Sion s'est réveillé au cœur de Londres. Il y avait un épais brouillard qui rendait la ville triste et cafardeuse. Très tôt, les employés de la ville — semblables aux semeurs de grains — parcouraient les trottoirs en jetant à pleines mains du sel sur le sol. Il ne manquait à ce pittoresque tableau que la charrue et la paire de bœufs.

Les oiseaux souffrent du froid et de la faim. On les voit voler près des fenêtres avec une audace significative. En effet, ventre affamé n'a plus de raison...

Dans nos sociétés...

Chœur mixte de la cathédrale — Dimanche 14 février, le chœur ne chante pas la grand-messe de 10 heures mais la bénédiction à 18 heures.

CHRONIQUE AGRICOLE

Avis aux arboriculteurs

La Station cantonale pour la protection des plantes communique:

Nous recevons de nombreuses demandes concernant les déprédations causées sur les arbres fruitiers, entre autre sur les abricotiers, par les oiseaux, comme par exemple les bouvreuils qui choisissent actuellement pour leur nourriture d'hiver les bourgeons. Des dégâts considérables sont ainsi causés; il est naturel que ces animaux, qui sont d'une grande utilité dans le courant de l'été, cherchent leur nourriture où ils la trouvent pendant la période froide que nous traversons. On choisira donc un des systèmes sousmentionnés qui, tout en protégeant les oiseaux, permettra de les tenir éloignés des essences fruitières:

a. Traiter les arbres fruitiers avec une solution de 3 dl. % de térébenthine (non huileuse). Ce produit à odeur forte déplaît particulièrement aux oiseaux. Les arboriculteurs qui procèdent à un traitement d'hiver peuvent le combiner avec les produits utilisés.

b. D'excellents résultats ont également été obtenus avec le carbolinum émulsionné. Comme nous l'avons indiqué dans un communiqué antérieur, les abricotiers devraient plutôt être traités en hiver au moyen de tels produits que l'on utilise normalement à la dose de 6%. On pourra de cette façon protéger en même temps les arbres contre l'attaque des oiseaux. Pour les arboriculteurs qui ne désirent pas faire de traitements d'hiver mais protéger les abricotiers contre les oiseaux, ils pourront procéder à une application d'un carbolinum émulsionné à la dose de 2%.

c. Il est aussi possible d'éloigner les oiseaux en pendant sur les arbres des fils de coton de couleur blanche (gros fil de coton bon marché du genre de celui utilisé en boucherie). Ce système ne peut évidemment être envisagé que sur de petites propriétés.

Aidez les oiseaux à passer l'hiver en les nourrissant (miettes de pain, restes, etc.).

Un legs

Nous apprenons par le Bulletin paroissial de Sion que M. le chanoine Walther, curé de la paroisse pendant les longues années faites de dévouement complet, l'a instituée sa légataire, « parce que, dit-il, elle a été sa seconde famille ». La paroisse hérite ainsi près de 20.000 francs.

A propos des auditions du Conservatoire

De différents côtés nous parviennent des regrets de ne pas trouver dans le programme des auditions des lundi 15 et mardi 16 février une part réservée à la Rythmique.

Nous sommes heureux d'annoncer que la présence du grand Maître Jo Baeriswyl a attiré l'attention des autorités scolaires cantonales et communales.

Aussi ce cours connaît-il un tel essor que le comité cantonal a été obligé de réserver une audition spéciale à la Rythmique. Celle-ci présentera un programme extrêmement varié et riche dans une soirée fixée au 24 mars.

En attendant nous applaudirons les élèves qui se produiront lundi et mardi 15 et 16 février.

A L'ECOUTE DE SOTTENS

JEUDI 11 FÉVRIER

7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour; 7.15 Informations; 7.20 Concert matinal; 11.00 Emission d'ensemble; 12.15 Le quart d'heure du sportif; 12.35 Le trio Bernard Peiffer; 12.45 Informations; 12.55 Ray Martin et son orchestre; 13.00 Cinq minutes avec Roméo Carlès; 13.05 Du film à l'opéra; 13.55 Sonate pour violon et piano; 16.30 Thé dansant; 17.00 Vos refrains favoris; 17.30 Récital de piano; 18.00 Le plat du jour; 18.30 Portraits sans visages; 18.40 Echos de Vienne; 18.55 Le micro dans la vie; 19.15 Informations; 19.25 Le miroir du temps; 19.40 La chaîne du bonheur; 20.00 Un crime plus que parfait; 20.30 Avec plaisir; 21.30 Concert par l'orchestre de chambre de Lausanne; 22.30 Informations; 22.35 Instantanés d'un match de hockey sur glace.

NOUS AVONS REÇU

ALIMENTS ET SANTÉ

Conclusions des travaux de la Commission d'hygiène alimentaire du Cartel romand H. S. M. — Prix de vente Fr. 1.25 au Cartel romand, Lausanne. — Avant-propos: Le Cartel romand d'hygiène sociale et morale qui groupe une certaine d'associations de la Suisse romande, a créé diverses Commissions d'étude dont l'une a été chargée, en 1930, de mettre au point des questions d'alimentation collective. Cette Commission d'hygiène alimentaire, ayant à sa tête le Dr Henri Revilliod, de Genève, alors président du Cartel, fut composée de diététiciens de carrière, de professeurs de physiologie, d'hygiénistes, de médecins ou de chimistes plus particulièrement compétents en matière d'alimentation, et de dames ayant acquis une expérience précieuse par leur situation dans l'enseignement ménager ou par leur connaissance des habitudes culinaires du pays. En outre, la Commission d'hygiène alimentaire a constamment eu recours, pendant les vingt-deux années de son existence, à divers spécialistes qui l'ont mise au courant de procédés techniques susceptibles d'influer en bien ou en mal sur la valeur nutritive de certaines denrées, et elle a visité plusieurs entreprises de produits alimentaires. C'est dire qu'elle n'a négligé aucune source d'information.

ALMANACH AGRICOLE DE LA SUISSE ROMANDE

Fr. 2.95 — Editions Victor Attinger S. A., Neuchâtel — La 92e édition de l'Almanach agricole de la Suisse romande vient de paraître. Publié avec la collaboration de plusieurs écoles d'agriculture, il passe en revue les principaux faits de l'année écoulée dans le domaine de l'agriculture, de la viticulture, de l'élevage, etc. donne la synthèse des plus importants essais, des expériences les plus utiles. L'agenda aide-mémoire de l'agriculture, son complément, présente un instrument de contrôle de première classe pour tenir à jour sans difficulté les écritures de la ferme. Il contient toutes les rubriques nécessaires: comptabilité journalière, plan de culture et fumures, contrôle laitier, etc., il permet donc, sous une forme très simple de surveiller le rendement d'une entreprise de petite et moyenne importance.

GOBAYE HUMAIN

Brochure abondamment illustrée, prix 4.—; en vente à l'imprimerie Robert S. A., Moutier. — On se souvient de l'audacieuse expérience tentée à Saignelégier, le 7 mai 1953, par un jeune zoologue genevois, pour expérimenter son Séro-vaccin V-13. C'est le récit, l'explication, la défense et l'illustration de cette expérience, avec les notes personnelles, le procès-verbal d'un notaire et de nombreuses photos inédites qui forment le fond de « Cobaye humain », document angossant et unique où l'on voit le jeune savant se faire mordre volontairement par trois dangereuses vipères aspiques.

Le reportage radiophonique, la télévision américaine ont donné à ce geste une vaste publicité. Dans certains milieux, la valeur de cette expérience est contestée. Le lecteur pourra se faire une opinion en lisant l'ouvrage de Jack Pontet.

GRÂCE À FAB, DU LINGE PLUS ET PLUS BLANC que jamais!

PROPRE

Vraiment plus propre et plus blanc que jamais!
Mieux et plus vite que d'autres produits de lessive connus, FAB élimine de n'importe quel tissu la saleté la plus tenace. Le linge devenu grisâtre au cours des ans redevient de plus en plus blanc à chaque lessive au FAB.

Vraiment plus rapide que jamais! Jamais encore on n'avait vu de produit de lessive éliminer aussi vite et aussi radicalement la saleté. En quelques secondes, FAB dissout n'importe quelles taches, restes d'aliments, taches calcaires et même le cambouis des salopettes.

Vraiment rinçage incomparablement simplifié!
... d'où grande économie de temps et de peine! Plus de produits à adoucir, à tremper, à rincer, plus de bleu de lessive! A lui seul, FAB supplée à toutes ces opérations, c'est **fabuleux!**

Respirez cette bonne odeur!
Voyez cette merveilleuse fraîcheur!



Employez FAB seul, sans savon, les résultats sont meilleurs!

crée un nouveau degré de propreté!

Paquet original en vente partout **1.45**
Colgate-Palmolive S. A. Zurich

Vente de **pommes déchetes**
pour bétail, à Fr. 4.— les 100 kg.
ROSSIER-FRUITES, SION

A vendre belle **chambre**
à coucher moderne, état de neuf, ainsi que diverses choses. S'adr. s. chiffre P 2170 S à Publicitas Sion.

Vignes
Je cherche à en travailler aux environs de Sion. Faire offres écrites au bureau du journal sous chiffre 6108.

SKIEURS
CHAQUE DIMANCHE, CAR POUR **MONTANA**
Départ de Sion : 8 h. 45, place du Midi. Prière de s'inscrire tout de suite chez
LORENZ Sports, Sion, tél. 2 18 45
LUGINBUHL & Cie, Sion, tél. 2 10 03

Pick-up
A vendre pour cause de double emploi, tourne-disques électrique 125-220 volts, « Perfectone » presque jamais employé avec aiguille saphir, à très bas prix. Tél. 2 19 05 ou s'adres. au bureau du journal.

Skis
Plusieurs paires avec arêtes et fixation Kandahar, 8 paires de souliers avec patins vissés No 41, à Fr. 15.—. D. Papilloud, Vétroz, tél. 4 12 28.

Nous cherchons une **apprentie télégraphiste**
Les jeunes filles de nationalité suisse, âgées de 17 à 20 ans, ayant une bonne instruction secondaire et connaissant deux langues nationales, peuvent adresser leurs offres de service, accompagnées de certificats d'étude, de bonnes mœurs et de l'acte de naissance ou d'origine à la Direction des téléphones, Sion. — Délai d'inscription : 21 février 1954.

A vendre deux belles **vachettes**
de 3 semaines, race Hérens. Tél. (027) 4 41 54.

Effeuilleuses
On demande 3 bonnes effeuilleuses (pas d'apprenties). Faire offre avec prix Alfred Mailard, à St-Saphorin, Lavaux (Vd).

A louer à l'avenue de la Gare, à Sion **chambre meublée**
indépendante dans villa. Quartier tranquille. S'adr. au bureau du journal sous chiffre 6109.

A vendre **mule**
14 à 15 ans, apte à tous travaux. S'adr. à Henri Constantin, Pramagnon Grône.

Jeune homme sérieux avec permis rouge cherche **emploi**
dans commerce Sion ou environ, év. comme aide-chauffeur. S'adr. à Paul Germanier, Conthey, tél. 4 31 26.

A vendre quantité **bois de feu**
quartier sapin - épicéa sec à 28 fr. le stère, pris en gare de Bex. M. Marclay Rémy, Monthey, tél. (025) 4 27 42.

COOPE COOPE COOPE COOPE COOPE COOPE COOPE COOPE COOPE COOPE COOPE COOPE COOPE COOPE COOPE COOPE COOPE COOPE COOPE

● Qualité ● Prix ● Service **COOP VOUS OFFRE** ● Qualité ● Prix ● Service
confitures et conserves en boîtes de 1 kg.

1ère qualité

Bon marché

Avec ristourne

QUATRE FRUITS
Fr. **1.45**
☆ MOINS RISTOURNE ☆

PRUNEAUX
Fr. **1.60**
☆ MOINS RISTOURNE ☆

CONFITURES

CERISES NOIRES
Fr. **2.05**
☆ MOINS RISTOURNE ☆

ABRICOTS
Fr. **2.25**
☆ MOINS RISTOURNE ☆

PRUNEAUX MOITIÉS
Fr. **1.45**
☆ MOINS RISTOURNE ☆

HARICOTS VERTS MOYENS
Fr. **1.80**
☆ MOINS RISTOURNE ☆

CONSERVES

POIS ET CAROTTES
Fr. **1.70**
☆ MOINS RISTOURNE ☆

RAVIOLIS de St-Gall
Fr. **1.95**
☆ MOINS RISTOURNE ☆

POUR LAVER: 3 ATOUTS!

TEDDY Fr. **1.35** **FOX** Fr. **1.25** **BOBY** Fr. **-.95**

Le produit à laver sans égal ☆ MOINS RISTOURNE ☆ plus 5 pts COOP Le détergent moderne ☆ MOINS RISTOURNE ☆ plus 2 pts COOP Pour le linge de maison et les vêtements de travail ☆ MOINS RISTOURNE ☆ plus 2 pts COOP

EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS « COOPE » AFFILIES A L'U.S.C.



en Dernière Heure

L'Union indienne possède le réseau ferroviaire le plus vaste de l'Asie

Pendant 185 ans et jusqu'au 15 août 1947, l'empire des Indes fut le plus beau fleuron de la Couronne britannique. Mais, à partir de cette date, ce véritable sous-continent — 96 fois la surface de la Suisse — obtint son indépendance et se divisa en deux Etats absolument distincts, l'Union indienne et le Pakistan. Lorsque la Grande-Bretagne se retira des Indes, le réseau ferroviaire de cet immense territoire s'étendait sur 65.969 km., dont 57.706 furent attribués à l'Inde et 11 263 au Pakistan. Les deux réseaux devinrent chacun propriété de chaque Etat, lequel se charge de les gérer directement.

Il y a eu cent ans, le 16 avril dernier, que la première ligne de chemin de fer était inaugurée aux Indes. C'était le tronçon Bombay-Tana — 80 kilomètres — de la Great India Peninsula Railway, compagnie anglaise qui avait entrepris ce chantier quelques années auparavant. Car, c'est dès 1840 que les Indes songèrent à construire des chemins de fer. Les capitaux étaient britanniques comme aussi les ingénieurs — Stephenson, Chapman, Andrews, Simms, d'autres encore — qui vinrent sur place pour étudier la situation, établir des plans et surveiller leur exécution.

Les kilomètres s'ajoutèrent aux kilomètres et bientôt le pays fut sillonné d'un certain nombre de lignes qui, tout en facilitant, et combien, les déplacements de la population, revêtaient également une importance stratégique évidente. Après avoir laissé à l'économie privée, pendant plusieurs dizaines d'années, le soin de financer seule les chemins de fer indiens, le gouvernement du vice-roi s'intéressa également au développement des voies ferrées, et entreprit, à ses frais, d'accroître le réseau, dont l'étendue passe de 30 960 km. en 1893, à 56 315 km. en 1914.

Le chemin de fer a contribué, et puissamment, au développement de l'industrie, du commerce et de l'agriculture des Indes. Dans les régions où sévissaient soudainement de terribles famines, il permit le transport rapide, et en grandes quantités, de vivres provenant de contrées non touchées par la disette. Et, pendant la dernière guerre, lorsque, en 1942, les armées japonaises, déferlant à travers la Birmanie, s'approchèrent dangereusement de la frontière orientale des Indes, c'est encore le chemin de fer qui permit d'amener en hâte, et de toute urgence, des renforts de troupes britanniques et indiennes. C'est dire le magnifique instrument que continue d'être le chemin de fer dans un pays où les distances immenses sont pourtant favorables à l'aviation.

Avec ses 54 706 km. de voie ferrée, l'Union indienne possède le réseau le plus vaste de toute l'Asie. Toutefois, si l'on considère l'ensemble des réseaux du monde, le système ferroviaire indien se classe au quatrième rang. Les chemins de fer de l'Etat indien ne possèdent pas moins de 6273 gares et l'une d'entre elles — celle de Sonapur, province de Bihar — s'enorgueillit d'avoir le quai le plus long du monde (742 m.). Enfin, le pont le plus important de tout le réseau est celui de Sone, dont les 2850 m. de longueur sont soutenus par 95 arches. Car l'Union indienne est loin de n'être qu'un pays de plaines.

(v.)

PARIS

La CED et le Parlement français

M. Jules Moch, député socialiste, ancien ministre, a présenté mercredi matin à la commission des affaires étrangères de l'assemblée nationale un premier rapport technique sur le traité de Paris instituant une communauté européenne de défense.

Selon certains commissaires, le rapporteur, après avoir rappelé les garanties réclamées par l'assemblée nationale le 16 février 1952, aurait indiqué que le quart seulement des conditions posées par le Parlement paraissait rempli, que la moitié était peut-être réalisable mais que le quart restant n'était pas satisfaisant.

Parmi ces dernières conditions figurent celles qui sont estimées essentielles : le règlement de la question sarroise, la garantie des Etats-Unis et l'association la plus étroite possible de la Grande Bretagne à la communauté européenne.

HENDAYE

Arrestation d'un meurtrier

On apprend que Sanchez de Pina Hetter, contre lequel un mandat d'arrêt a été décerné par la police britannique sur accusation du meurtre de la petite Margaret Rose, a été arrêté mercredi après-midi à Irun (Espagne). Venant de France, il avait passé la frontière espagnole le 6 février dernier.

C'est à la suite de démarches entreprises par le gouvernement britannique auprès du gouvernement espagnol que cette arrestation a pu être effectuée.

BERLIN

L'effervescence en Allemagne orientale

Un porte-parole américain à Berlin a déclaré mercredi que les tout récents communiqués au sujet de l'effervescence en Allemagne orientale étaient « exagérés ». Ses affirmations ont été confirmées par une déclaration analogue d'un porte-parole britannique. En tout état de cause, il subsiste un certain mécontentement consécutif au déroulement de la conférence de Quatre et les « discussions vont en s'envenimant ».

A LA CONFÉRENCE DE BERLIN

M. Molotov se préoccupe de la sécurité européenne

La quinzième séance de la conférence de Berlin a commencé hier à 15 heures sous la présidence de M. Molotov. Le ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique a présenté un projet de pacte sur la sécurité européenne; tous les Etats européens sans exception pourraient y adhérer. L'Allemagne de l'Est et celle de l'Ouest pourraient y être admises à égalité de droits. Les puissances signataires s'engageraient à n'entreprendre aucune agression et à renoncer à l'emploi de la force. Les milieux occidentaux affirment que si ce plan était adopté, c'en serait fait du traité de l'Atlantique Nord.

Un coup porté à la C. E. D.

Selon l'Agence Reuter, on considère, dans les milieux occidentaux, que la proposition de M. Molotov est le plus grand coup porté par les Russes au projet de Communauté européenne de défense. Son élément le plus frappant est l'idée d'une division indéfinie de l'Europe où l'Allemagne ferait figure d'un « no man's land » entre les deux camps qui se livrent la guerre froide.

Si le plan Molotov était adopté, estiment ces milieux, c'en serait fait du traité de l'Atlantique nord et de l'armée européenne.

On s'attend à ce que le plan trouve un notable appui en Europe occidentale parmi les adversaires de la politique américaine, britannique et française.

On remarque, dans les mêmes milieux que la proposition du ministre russe des affaires étrangères est la première qui soit nouvelle depuis l'ouverture de la conférence.

ROME

Dénouement de la crise italienne

LE CABINET SCELBA EST CONSTITUÉ

Le gouvernement que vient de constituer M. Scelba succède à celui de M. Amintore Fanfani. Le cabinet comprend : 14 chrétiens-démocrates, 4 sociaux-démocrates et 3 libéraux.

Le parti républicain s'est refusé à participer directement au gouvernement, se promettant de l'appuyer au Parlement. Le cabinet Scelba compte en outre : 14 députés, 6 sénateurs et une personnalité extraparlamentaire : le professeur Tremelloni qui était du Parlement lors de la dernière législature. M. Martinelli devient ministre pour la première fois. Dans le cabinet Fanfani, il revêtait la charge de sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères.

En Indochine

Le poste de Kontum est évacué

C'est mardi soir, confirme-t-on au commandement français, que le poste de Kontum a été évacué. Les éléments légers, chargés d'une mission de

surveillance, qui étaient restés dans la ville, se sont repliés sur ordre.

Les quelques 10.000 habitants de Kontum l'avaient auparavant quittée. Ils se sont réfugiés à Pleiku.

L'évacuation du Kontum qui, au centre des plateaux montagnards à 400 km. environ au nord-est de Saïgon, constituait avec Peïku et Anke, à 60 et 90 km. au sud et au sud-est de Kontum, un des pôles du système défensif franco-vietnamien, n'a pas été, en fait, une surprise. On s'y attendait depuis plusieurs jours.

La menace que font peser sur les plateaux montagnards les douze bataillons réguliers du Vietnam qui s'y trouvent, va, estime-t-on, se porter maintenant sur Pleiku, qui devient le pivot de la défense franco-vietnamienne. Il semble que le commandement français soit décidé à défendre cette localité, qui a reçu des renforts au cours de la semaine dernière.

AUX ETATS-UNIS

Défense des montres suisses

A l'ouverture de la seconde journée de l'enquête de la commission fédérale des tarifs concernant une demande de relèvement des droits de douane américains sur les montres et mouvements importés, M. A. H. Barenboin, représentant du syndicat des ouvriers de la bijouterie affilié à l'AFL, s'est prononcé contre toute augmentation des droits de douane actuels. Il a en particulier souligné les points suivants:

TENTATIVE DE MONOPOLISATION

a) Les compagnies horlogères américaines qui demandent un relèvement des tarifs s'efforcent, ce faisant, d'obtenir un certain monopole sur le marché américain.

b) Leur argument, selon lequel un tel relèvement des tarifs est nécessaire du point de vue de la défense nationale ne tient pas. En effet, la réalisation des contrats de défense portant sur des instruments de précision ne nécessite qu'un nombre restreint d'ouvriers spécialisés.

c) La réduction du nombre des ouvriers horlogers au cours des dernières années aux Etats-Unis, dont font état les compagnies qui demandent une augmentation des tarifs, résulte moins de la concurrence étrangère que de l'introduction de machines-outils modernes.

C'EST L'AMÉRIQUE QUI SERAIT PUNI

d) Les industries américaines qui importent des mouvements, des pièces détachées, etc., emploient 40.000 ouvriers environ aux Etats-Unis, soit un nombre supérieur à celui des ouvriers des compagnies fabriquant des montres strictement américaines. En conséquence, une augmentation des tarifs douaniers entraînerait un chômage important parmi les 40.000 ouvriers précités.

e) En outre, une telle augmentation de tarifs pénaliserait directement le consommateur américain en provoquant une hausse des prix des montres sur le marché des Etats-Unis.

CANTON DU VALAIS

ST-MAURICE

Les spéléologues à la « Grotte au fées »

La fameuse « Grotte aux fées », au-dessus du château de Saint-Maurice, retient à nouveau l'attention des spéléologues. Il y a une trentaine d'années, un groupe avait commencé l'exploration des galeries supérieures, étroites et remplies d'eau. Ces recherches avaient été abandonnées en raison des difficultés d'une telle entreprise. La section valaisanne, avec M. Grobet, président central de la Société suisse de spéléologie, et M. Exquis, président cantonal, a décidé de les reprendre. Des spéléologues ont déjà dépassé le point extrême atteint autrefois et ont pu faire d'intéressantes observations. Ils pensent qu'avec le matériel technique moderne dont ils disposent et se basant sur leur expérience en d'autres endroits identiques, une large exploration est possible.

ST-LUC

La fièvre électorale monte...

Nous avons relaté les événements qui se sont produits à Saint-Luc à la suite de la démission de deux membres du conseil. Nous apprenons qu'au fur et à mesure qu'approche la date de l'élection complémentaire, la fièvre monte d'une manière peu commune dans cette paisible localité. Des tracts sont distribués pendant la nuit et les électeurs sont sollicités d'une manière que l'on ne connaissait pas jusqu'ici.

CHRONIQUE DE SIERRE

Grave accident de moto

Un motocycliste, M. Poletti, de Chalais circulait en moto lorsque devant le café des Vignettes, à un endroit où la route décrit une large courbe, à la suite d'une chute de neige qui se sont produites, la moto dérapa et le malheureux motocycliste fut projeté violemment à terre. Il a été relevé avec une fracture du

crâne et conduit dans un établissement hospitalier de la place. Nos vœux de prompt guérison l'accompagnent.

Avec la gymnastique

La section Edelweiss, de gyms actifs, hommes, dames, pupilles et pupillettes a tenu samedi son assemblée sous l'expertise présidence de l'actif M. Henri Ebenegger, président de la section. L'ordre du jour statutaire fut rapidement liquidé.

L'assemblée nomma membres d'honneur MM. Fernand Waser et André Julien qui ont largement mérité par leur activité ce titre envié.

Une excellente initiative de la Géronidine

L'Harmonie municipale de Sierre organise pour les jeunes un cours de solfège qui sera suivi d'un cours instrumental. Ceux-ci après examen, s'il réussissent à passer le cap fatal, peuvent entrer dans la musique des jeunes et ensuite vont se joindre à la belle phalange des Géronidins menée par leur sympathique maestro Jean Daetwyler.

Grave accident

La commune de Sierre a fait l'acquisition d'un « Trax » pour déblayer la neige. Hier, en fin d'après-midi, des employés communaux utilisaient cette machine sur la Grande Avenue. Par suite d'une fausse manœuvre, un employé fut happé et il eut la cheville cassée, tandis que sa jambe était déchirée. Il s'agit de M. André Théler, âgé de 32 ans, domicilié à Glarey, auquel on a tout de suite prodigué les premiers soins avant de l'hospitaliser.

Accident à un cours de ski

Les jeunes filles de l'Ecole secondaire effectuaient leur cours de gymnastique lorsque deux jeunes filles se rencontrèrent brutalement. Mlle Thérèse Maquignaz, fille de M. Sylvain Maquignaz, a eu, à la suite de ce choc violent, le nez cassé.

CHRONIQUE DE MONTHÉY

Séance du Conseil communal du jeudi 4 février 1954

1. Sur proposition de la Commission des constructions, diverses autorisations de construire sont accordées, notamment à M. Marc Gattoni, pour un bâtiment locatif sis à l'avenue de la Gare et au Tennis-Club pour des vestiaires.
2. La commission des sports et fêtes propose l'inscription au budget d'un montant symbolique de Fr. 1.000.— pour marquer les débuts des travaux d'agrandissement du stade municipal.
3. Sur proposition de la Commission de police, le Conseil décide la suppression de deux postes d'agents de police auxiliaires pour le village de Choëx.
4. Il nomme M. Raymond, Donnet, plit du corps de sapeurs-pompiers et chef du feu à Outre-Vièze.

Guili-Guili

Le seul spectacle qui parvienne à déranger la quasi totalité de ces Messieurs de Monthey qui joue volontiers au blasé vingt jours par mois et au fauché le reste du temps. C'est un beau quartier de noblesse qu'endosse la revue locale à nulle autre pareille qui depuis tantôt cinq ans fait salle comble et dilate les rires.

Il faut ici placer dans un beau cadre doré l'auteur, le créateur, l'animateur, sa modestie dut-elle en souffrir atrocement. Georges Kaestli, hier à Monthey, aujourd'hui à Bâle, n'a pas pour autant délaissé la plume et le flacon de vinaigre. Qu'y a-t-il de plus grisant que le succès et les coups d'encensoirs ! Aussi comprend-on cet attachement à sa ville natale qui nous vaut cette année un nouveau feu d'artifice de tout ce que son esprit a pu broder sur les aventures connues de ses compatriotes des bords de la Vièze.

« Guili-Guili » voilà un titre original et qu'accompagne à merveille l'affiche représentant un singe hilare et grimaçant, juché sur l'une des branches du chêne montheyan, dégustant un gland d'une main, et se chatouillant de la senestre. Guili-Guili, vous allez rire même si la flèche vous est lancée. Et sachez qu'elle atteint bien.

En douze tableaux, l'actualité passe sur scène au fil des semaines. Tout est réussi et cette affirmation n'est pas du bla-bla-bla. Les décors du bon peintre Visinand de Vevey font merveille. Tenez, cette scène au poste de police donne le prétexte à mille variations savoureuses où président de police, patrons de bistrot et pochards passent et repassent bien imités. Et ce rêve d'un conseiller national connu, en proie aux affres d'une veille de discours sans discours préparé...

Mais pourquoi continuer cette évocation avec la sécheresse d'un français défailant, quand il faudrait pouvoir décrire les trouvailles de l'auteur, ses bons mots, les mimiques des acteurs tout à leur tâche de plaisantins impénitents, les décors colorés et suggestifs, les jolis minois d'une cohorte de belles filles ! Mettons un point final à ce tableau décousu d'un spectacle qui verra défiler plus de 2500 spectateurs en cinq représentations suivies, ce qui n'est pas mal, vous l'avouerez pour 6000 habitants dont une forte proportion d'Italiens.

Carnaval de Monthey

28 février, 1 et 2 mars 1954

CHRONIQUE ETRANGERE

« Le Déjeuner de l'amitié »

DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DE BIENFAISANCE DE LYON

C'est une magnifique tradition que celle de la Société suisse de bienfaisance de Lyon qui, chaque hiver, convie avec ses membres à son grand déjeuner quelque 170 de nos compatriotes, âgés pour la plupart qui font appel à son esprit d'entraide.

On l'a dit souvent déjà, nos colonies suisses à l'étranger rencontrent des difficultés constantes et c'est un grand réconfort que de voir dans quel esprit d'amitié elles peuvent s'organiser et par des gestes adoucir la vieillesse de ceux que les épreuves n'ont pas épargnés. Le déjeuner de l'amitié qui vient d'avoir lieu au Buffet de la gare des Brotteaux en est une preuve de plus et le distingué président de la société, M. Paul Gruaz devait le relever dans son allocution de bienvenue.

A l'issue du déjeuner fort bien servi, M. Henri Charles, Consul général de Suisse à Lyon apporta à chacun des paroles chaleureuses qui surent trouver le chemin des cœurs. La partie récréative qui suivit fut illustrée par des productions du Jodler-Club « Alpe Bluemli » et une parodie musicale interprétée avec brio par les « Daniel's » qui surent faire fuser les rires dans toute l'assistance. Gaité, joie, détente dans la plus franche cordialité. Le but de la société était atteint.